

Le concept de l'amortissement : histoire et enjeux

Abdelmajid ELWAATMANI

Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Maroc

abdelmajid.elwaatmani@usmba.ac.ma

Résumé

L'amortissement est un concept comptable fondamental. Toutefois, les écrits qui s'y rapportent se limitent en grande partie à en expliquer les méthodes du calcul sans donner la moindre information sur son origine et ses enjeux. Par conséquent, l'objectif du présent article est de mettre en évidence dans un premier temps le développement historique du concept de l'amortissement et de souligner, dans un deuxième temps, le rôle crucial que joue la politique d'amortissement en insistant sur ces enjeux et répercussions.

Mots clés : Amortissement, valeur, coût, enjeux.

Abstract

Depreciation is a fundamental accounting concept. However, the related writings are largely limited to explaining the methods of calculation without giving any information about its origin and its stakes. The objective of this paper is therefore first to highlight the historical development of the concept of depreciation and then, to underline the crucial role played by the amortization policy, Issues and impacts.

keywords: Depreciation, value, cost, stakes

Introduction

Un retour sur l'histoire et le développement théorique de l'amortissement est une étape indispensable pour comprendre que l'amortissement est un concept dynamique qui change et se développe en fonction des contextes dans une recherche infinie de l'exactitude et de la perfection (Golberg, 1955). Aussi, parvenir à retracer l'histoire de ce concept équivaut en grande partie à faire le point sur l'émergence et l'évolution de la comptabilité elle-même comme le souligne Yannick Lemarchand dans son précieux ouvrage " Du dépérissement à l'amortissement " où il a essayé de revoir les origines et les évolutions de la technique comptable à travers l'analyse de l'évolution du concept de l'amortissement. Ce concept, qui est toujours mis en avant dans les débats comptables et financiers, tire sa place privilégiée des retombées et des enjeux qu'il incarne pour les entreprises notamment dans un monde marqué, d'un côté, par l'importance de l'information financière fiable et le renforcement et la recherche de l'uniformisation des règles comptables et , de l'autre côté, par les scandales financiers (Enron...) et le recours à la comptabilité créative pour atteindre certains objectifs. Cet article tentera de mettre en valeur le concept d'amortissement en s'arrêtant, dans un premier temps, sur l'évolution historique du concept de l'amortissement et en soulignant, dans un deuxième temps, les différents enjeux associés à la politique d'amortissement.

I- Evolution du concept de l'amortissement

L'amortissement date depuis plusieurs siècles sous des formes, des connotations et des appellations différentes. Cette ancienneté n'est pas, pourtant, la seule particularité de cette histoire. Un autre trait marquant réside dans le fait que l'usage de l'amortissement a été mis en place pour la première fois, non pas par les économistes et les comptables mais par les ingénieurs et les architectes qui ont en vue un moyen pour l'estimation de la valeur d'un certain bien après un écoulement d'un certain temps après son acquisition ou de sa construction. En nous inspirant du travail de Golberg (1955), nous pouvons distinguer quatre acceptions prises par le concept de l'amortissement tout au long de son histoire : l'amortissement en tant que diminution du prix, l'amortissement en tant que détérioration physique, l'amortissement en tant que diminution de la valeur et l'amortissement en tant qu'allocation du coût.

a) L'amortissement comme diminution du prix

Il sera peut-être surprenant d'apprendre que la philosophie de l'amortissement a été déjà utilisée dans l'antiquité avant même que les premiers ouvrages ou plutôt bases de la comptabilité

voient le jour en Italie avec Luca Pacioli en 1494. Dans ce sens, l'étude de certains documents historiques a poussé certains auteurs, comme le professeur Henry R. Hatfield dans un article intitulé *"What they say about depreciation"*, à devoir l'apparition de l'amortissement à un architecte romain ayant vécu dans les temps d'August Caesar et qui s'appelle Vitruvius Pollio Mark. Le raisonnement utilisé par Vitruvius dans l'estimation de la valeur des constructions immobilières se résume, d'après Hatfield, comme suit : *"He (Vitruvius) lays down the rule that in valuing a masonry wall, one-eighth of its cost should be deducted for each year it has stood, this resting on the assumption that such a wall has a life of eighty years"* (Hatfield, 1936, p. 19). En d'autres termes, Vitruvius considère qu'un mur a une durée de vie de 80 ans et que 1/80 de son coût doit être déduit chaque année et cela constitue aux yeux de Hatfield une reconnaissance, non pas seulement, de l'amortissement mais aussi d'une méthode particulière de l'amortissement à savoir l'amortissement linéaire : *"Herewe have a very clear recognition not only of depreciation, but an acceptance of a straight line method"* (Hatfield, 1936, p. 19).

La connotation donnée à l'amortissement ici correspond à l'amortissement en tant que diminution du prix. C'est-à-dire que l'amortissement en fin de compte constitue la différence entre le prix d'un bien neuf et le prix de revente d'un bien déjà utilisé (de même nature que le bien neuf). Autrement dit, lorsqu'on achète un bien, celui-ci passe d'un statut de bien neuf au moment de l'achat à un statut de bien d'occasion au moment de revente et généralement le prix d'un bien d'occasion est strictement inférieur à celui du bien neuf sans que cette chute du prix ne signifie que le rendement, l'efficacité ou l'utilité du bien d'occasion est automatiquement dégradée par rapport à celle du bien neuf.

Cette explication de l'amortissement, bien qu'apparaissant logique, pose un double problème : d'une part, on est en train d'expliquer un concept par un autre concept aussi voire beaucoup plus complexe que lui (expliquer l'amortissement par le prix), d'autre part, les aspects techniques et comptables de l'amortissement sont négligés au profit de son seul aspect économique.

b) L'amortissement comme détérioration physique

Peut-être c'est l'importance du capital immobilier dans les premiers temps de l'amortissement au détriment des autres composantes du capital amortissable qui se trouve derrière la négligence du degré d'usure et son impact sur l'efficacité et la valeur des biens. Ainsi, ce n'est qu'avec l'industrialisation et le développement des chemins de fer qu'une autre interprétation de l'amortissement vient se substituer à la première : c'est l'amortissement en tant que détérioration physique du bien. A force d'employer une immobilisation, des phénomènes physiques de frottement

et autres se produisent entre ses diverses parties provoquant la réduction de la quantité et la qualité des services qu'elle rend bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer la possibilité d'une augmentation qualitative et quantitative des services rendus avec le rythme d'utilisation de l'immobilisation pour un certain temps. Il en découle que plus les services rendus se réduisent plus la valeur de l'immobilisation se détériore. Cette explication, toujours d'actualité, est parfois avancée par certains auteurs comme étant le principal déterminant de la durée de vie d'une immobilisation alors que toute autre explication reste secondaire et marginale comme le montre la citation suivante de Howard D. Lowe stipulant que : *"Physical deterioration and technological advancement are the most important factors limiting the economic life of a plant. The others may be considered as secondary factors"* (Lowe, 1963, p. 295). La question de la détérioration physique est toutefois délicate à traiter. En fait, il est difficile sur le plan pratique de mesurer la détérioration physique même si des tentatives statistiques avaient eu lieu (Hénon, 1943). En outre, ce phénomène physique qui n'est qu'un parmi d'autres facteurs qui conditionnent la politique d'amortissement est difficile à isoler tout seul : *"These several factors, though conceptually distinct, are not distinctly measurable, since they are to some extent interdependent"* (Taggart, 1940, p. 463).

c) L'amortissement comme diminution de valeur

Loin d'être dépassée ou remise en cause, la définition de l'amortissement en tant que phénomène d'essence physique maintient sa place. Elle permet d'expliquer l'origine de la perte subie par l'immobilisation sans rendre compte, pourtant, de la nature de la perte. Si dans l'étape rudimentaire du développement de la notion d'amortissement cette perte était mesurée en liaison avec le prix du bien, dorénavant, suite à l'évolution du langage économique, on parle d'une perte en termes de valeur. Par conséquent, l'amortissement est vu en tant que diminution de valeur. Cette conception était la caractéristique des premiers ouvrages en matière comptable et des premiers dictionnaires ayant parlé de l'amortissement. C'est le sens commun du terme amortissement comme y insiste DR Scott: *"In the common-sense view, depreciation is an accruing loss of value which begins with cost new and ends with scrap value at the end of the asset's useful life"* (Scott, 1945, p. 314). Cependant, qu'est-ce que cela signifie lorsqu'on dit qu'un bien a perdu de valeur ? Est-ce que la compréhension de la personne A sera la même que celle de B ? Est-ce qu'il y a une mesure parfaite de la valeur ? Là encore nous sommes devant un véritable problème qui s'appelle valeur. Ce dernier terme est un concept, certes, purement économique autour duquel les écrits se sont multipliés à tel point que presque chacun des économistes en a dit son propre mot. Cette richesse des points de vue s'est traduite par une abondance des valeurs¹. Comme résultat, chacun va interpréter la notion

¹Valeur d'échange, valeur d'usage, valeur-coût...

d'amortissement en fonction de la compréhension qu'il a de la notion de la valeur. Or, cette pluralité des voies ouvre la porte à la subjectivité qui exclut toute portée scientifique du terme amortissement : *"Without qualification and clear definition, including specific and operationally feasible rules for measurement, the term (depreciation) has only subjective significance"* (Golberg, 1955, p. 480). Devant cette impasse, il y avait eu une tendance à abandonner cette conception qui, même si elle présente l'intérêt de joindre l'économique et le comptable, ne permet pas, pourtant, de résoudre le problème de la mesure et de la définition posé par l'amortissement comme le précise clairement Golberg : *"In my opinion, depreciation as a valuation concept should be eschewed by accountants because it is vague, indeterminate and/or non-measurable"* (Golberg, 1955, p. 480).

d) L'amortissement comme allocation du coût

D'après ce qui est déjà avancé, nous remarquons que toutes les définitions exposées jusque-là ont un caractère littéraire prépondérant sans se soucier de la façon dont elles seront traduites au niveau des écritures comptables. Pour cela, une nouvelle et simple formulation de l'amortissement a été développée : l'amortissement est un procédé d'allocation du coût. Elle s'est imposée rapidement tant au niveau légal qu'au niveau scientifique grâce à son aspect pratique et sa facilité de mise en œuvre. A titre d'exemple, dans son bulletin n° 22 de 1944, The American Institute of Accountants adopte cette conception de l'amortissement comme le montre la définition suivante qu'il a proposé : *"Depreciation accounting is a system of accounting which aims to distribute the cost or other basic value of tangible capital assets, less salvage (if any), over the estimated useful life of the unit (which may be a group of assets) in a systematic and rational manner"* (Golberg, 1955, p. 480). Cela signifie que le problème de l'amortissement se réduit à la répartition du coût du bien d'une manière rationnelle sur sa durée de vie. Il s'agit alors d'un simple calcul de telle sorte que le coût d'entrée du bien soit totalement passé en charges à l'arrivée du terme de sa durée de vie.

e) Une lutte pour la reconnaissance

L'existence de l'amortissement dans le discours a précédé sa reconnaissance explicite et formelle dans les écritures comptables des compagnies. Certains écrits repèrent les premières tentatives comptables vers la fin du 17^{ème} siècle et début du 18^{ème} siècle. Cette période a coïncidé avec le début du développement technologique qui instaura les bases de la révolution industrielle. La mécanisation des processus productifs avait pour conséquence d'augmenter le volume du capital fixe technique et partant le coût des investissements. Pourtant, le progrès technique n'était pas suffisant à lui seul pour donner de la légitimité à l'amortissement. Il a fallu encore que des contraintes au niveau de l'information financière s'instaurent. Dans ce sens, les entreprises, jadis artisanales et

individuelles, étaient, sous l'effet de l'accentuation de la concurrence, devant la contrainte de grandir ou disparaître. Le financement de leur expansion les poussa à se transformer en sociétés détenues par de nombreux associés. Ainsi, le changement dans la composition du capital de ces entités donna lieu à de nouvelles obligations vis-à-vis des propriétaires et en particulier celle de rendre compte de la situation de la société via une comptabilité fidèle. Tous ces mobiles combinés forment la cause de la revue par les entreprises de leurs positions antérieures à l'égard de l'amortissement comme le montre le cas américain: *"There is apparently little reference to any depreciation in American accounting prior to 1830. However, with the invention of the steam locomotive there began in America a development of companies having large capital requirements. The relatively large investment in fixed assets coupled the accountability of the corporation to its stockholders (a new business concept) caused many of the early companies to study depreciation"* (Woodward, 1931, p. 71).

Les managers ayant toujours cherché à payer le moins d'impôt, à agir sur les bénéfices de leurs entreprises et à orienter leur politique de dividendes se sont rendus compte de l'utilité de la technique de l'amortissement. Cependant, même après son acceptation par les managers, l'amortissement n'a pas pu facilement fasciner les autorités législatives et juridiques dans certains pays. L'histoire juridique américaine de cette notion est très indicative dans ce sens. Une multitude d'intervenants autour du sujet, une instabilité dans les positions prises par ceux-ci et une succession de cas d'entreprises en justice à cause de l'amortissement sont les traits caractéristiques de la lutte pour la reconnaissance de l'amortissement. En 1850, la loi générale sur les chemins de fer de l'Etat de New York prescrit un système comptable à suivre par les compagnies ferroviaires incluant certaines dispositions sur l'amortissement. En 1878, au moment où l'Angleterre adopte sa première loi portant sur l'impôt sur le revenu (*The Customs and Inland Revenue Act of 1878*) où elle avait reconnu l'amortissement sur les machines en tant que charge déductible, la Cour Suprême des Etats Unis d'Amérique critiqua la constitution des fonds d'amortissement... En 1934, la Cour Suprême américaine et suite au cas litigieux du Illinois Bell Telephone Company proposa une définition qui devait servir de cadre aux entreprises en matière d'amortissement : *"Broadly speaking, depreciation is the loss not restored by current maintenance, which is due to all the factors causing the ultimate retirement of the property. These factors embrace wear and tear, decay, inadequacy, and obsolescence"* (Brundage, 1935, p. 334). Mais, bien qu'essayant d'être exhaustive et simple, cette définition présente l'inconvénient de ne pas être assez précise notamment en ce qui concerne la nature de la perte (*loss*) dont elle parle.

La reconnaissance à tous les niveaux de l'amortissement et de ses avantages n'avait été, cependant, qu'un premier défi gagné qui a ouvert la voie à de nouveaux questionnements

techniques et scientifiques notamment en matière du calcul de l'amortissement étant donné que la façon dont l'amortissement est calculé est porteuse de plusieurs enjeux pour les entreprises tant sur le plan financier, fiscal, commercial et décisionnel.

II- Enjeux de la politique d'amortissement

Contrairement à ce que le font croire aux étudiants les cours archaïques de la comptabilité qui négligent souvent l'essence des choses (Lemarchand, 1993), la dimension technique de l'amortissement ne représente qu'une petite part de la problématique globale de l'amortissement. En fait, la notion d'amortissement aurait été stérile et passive si elle était isolée de ses rôles, impacts et conséquences sur les stratégies des entreprises. Ainsi, de vifs débats ont été animés dans la perspective de clarifier les influences et les enjeux de l'amortissement. Entre la reconnaissance et la réfutation de tel ou tel impact, une chose fait l'unanimité : l'amortissement est l'un des ingrédients principaux qui orientent les décisions et les choix opérés par l'entreprise dans un certain nombre de domaines : *"Depreciation of tangible assets and amortization of intangible assets play a vital role in the financial statements of nearly all operating entities under different reporting regimes. Although these are non-cash items, they have a crucial effect on the entity's income and therefore, on its tax computations, investment policies, dividends, incentive schemes and compensations, loan covenants, regulatory requirements, financial ratios, etc."* (Ben-Shahar D. & al, 2009, p. 351).

a) Amortissement, financement et décision d'investissement

La progression de tout système économique repose dans une grande mesure sur l'existence d'un processus d'investissement soutenu (Albu L-L. & Georgescu G., 1987) qui ne peut avoir lieu que si les sources de financement disponibles répondent aux exigences qu'il comporte. Pour cette raison, la relation financement-investissement jouit d'une grande importance théorique et empirique. Et si un investissement peut être financé de différentes manières, la contribution de l'autofinancement qui provient des revenus non distribués reste nécessaire afin de préserver les équilibres financiers de l'entreprise (Cauboue, 1959).

L'amortissement ayant le caractère d'une charge non décaissable ou d'une charge calculée dans le sens où il n'implique pas de sorties d'argent constitue une composante essentielle de l'autofinancement. Donc, l'amortissement est une importante source de financement interne de l'entreprise : *"Among the various sources of capital, depreciation charges are extremely important. Indeed, during the postwar years, corporate business as a whole raised more money in this way than it did through the sales of stocks and bonds"* (Bell, 1960, pp. 154-155). Par ailleurs, l'autorisation de

l'amortissement progressif qui permet un renouvellement rapide et donc un rythme accéléré des investissements, s'explique par la conscience prise de la sensibilité de l'investissement à la politique d'amortissement adoptée par les entreprises: "*A principal reason advanced for the adoption of the new depreciation methods for tax purposes was that the faster tax write-off permitted by these methods would stimulate businessmen to purchase new equipment and other capital assets*" (Anthony, 1955, p. 75).

Cependant, il ne faut pas comprendre par cela qu'il suffit d'avoir des dotations aux amortissements pour pouvoir investir. L'amortissement n'est qu'un moyen pour conserver les fonds provenant des revenus collectés par l'entreprise à travers les ventes de ses produits et/ou services. Dès lors, l'amortissement ne peut contribuer au processus d'investissement que si l'entreprise dégage des bénéfices. De surcroît, les dotations calculées peuvent être parfois insuffisantes pour investir (Cauboue, 1959).

b) Amortissement, progrès technique et inflation

Il est rare de trouver un écrit traitant de l'amortissement qui ne fait pas référence à l'obsolescence. Ceci s'explique par le lien de causalité qui existe entre les deux concepts. Tandis que l'obsolescence est l'une des causes explicatives de l'amortissement, ce dernier, quant à lui, a pour vocation de remédier aux phénomènes de progrès technique en assurant le remplacement des équipements devenus obsolètes. Or, si l'impact de l'obsolescence sur la perte de valeur subie par les immobilisations n'est pas à prouver, dans quelle mesure, par contre, peut-on dire que l'amortissement assure effectivement sa *fonction* de remplacement et de renouvellement dans un contexte dominé par les "*phénomènes parasites*" (Lassègue, 1962, p. 178) que sont l'accélération de l'innovation technologique et la flambée des prix ?

Dans le cas théorique d'une économie stationnaire ayant pour traits la stabilité à la fois de la technologie, des prix et de la monnaie sur une longue période, l'amortissement autorise à l'entreprise de remplacer parfaitement et à l'identique les immobilisations amorties (encore faut-il que les résultats soient bénéficiaires). D'une autre manière, si par exemple on a acheté un équipement ayant une durée de vie de 5 ans, coûtant 50 000 UM, ayant un rendement de 10 unités par heure et une consommation de X Kilowatt par heure et doté d'une composition technique donnée, nous allons être, après l'expiration des 5 ans, en mesure d'acquérir un nouvel équipement de même caractéristiques techniques que l'ancien et avec le même montant de 50 000 UM généré par les amortissements. Cette correspondance n'existe pas, cependant, en réalité comme le montre la situation des entreprises dans les années avant et pendant la seconde guerre mondiale: "*Perhaps*

the easiest way of emphasizing the lack of correspondence would be to review the years during the 30's and during the second world war, when depreciation charges exceeded expenditures for new plant and equipment. In the first period, depreciation charges did not provide funds for replacement because firms made losses, and their revenues did not cover the amount of depreciation charges. In the second period, funds were provided, not by depreciation accounting but by higher wartime sales, yet these funds could not be spent on plant and equipment" (Bell, 1960, p. 155). Dans la pratique, les amortissements sont calculés sur la base de la valeur d'origine (coût historique) inférieure dans la plupart des cas à la valeur de remplacement c'est-à-dire à la valeur actuelle du nouvel équipement. Il en résulte une sous-estimation des dotations aux amortissements ayant pour finalité de reconstituer le capital. C'est la raison pour laquelle le coût historique a été sévèrement critiqué. A ce propos, nous trouvons une critique radicale du coût historique comme base d'amortissement dans l'article fondateur de Fritz Schmidt intitulé *"The Basis Of Depreciation charges"* publié dans la *Harvard Business Review* déjà en 1930. Dans cet article, l'auteur défend l'utilisation de la valeur actuelle ou de remplacement (*present-day value*) comme base d'amortissement et montre les effets pervers du coût historique sur certains principes fondateurs qui gouvernent la vie économique (propriété privée, sauvegarde de la capacité productive nationale, équilibre économique...) tout en estimant qu'il n'y a pas d'autres explications à l'adoption du coût historique que le motif de commodité : *"Generally there is no other reason than custom and convenience for using original cost as the principal basis for depreciation (...) To use these amounts for depreciation requires no thinking; this is the most important reason why they are used so generally"* (Schmidt, 1930, p. 258). En effet, l'écart entre le coût historique et la valeur de remplacement que les amortissements constitués ne couvrent pas est distribué aux consommateurs sous forme de faibles prix de ventes et aux actionnaires sous forme de dividendes distribués. Ainsi, certains auteurs n'hésitent pas à souligner le rôle du comptable dans l'apport de solutions convenables à ce problème: *"It is the responsibility of the accountant to cope with the problem and to arrive at a solution in the most conservative manner by using financial and bookkeeping data based upon actual rather than theoretical monetary values"* (Avery, 1961, p. 71).

Deux principales solutions sont envisageables pour faire face au décalage induit par l'inflation (Lassègue, 1962) :

- Mettre en place un *fonds de renouvellement* qui vient compenser l'écart entre la valeur d'origine et la valeur de remplacement ;
- Calculer les dotations aux amortissements sur la base de la valeur de remplacement.

Les effets du progrès techniques sur la politique d'amortissement ne sont pas moins importants que ceux de l'inflation étant donné que sous l'effet du progrès technique *" le taux*

d'amortissement doit être augmenté et la durée prévue pour l'amortissement raccourcie" (Lassègue, 1962, p. 183). Autrement dit, la recherche de l'avantage concurrentiel et de la compétitivité qui est désormais basée plus ou moins sur la veille technologique et la maîtrise de des technologies de pointe incite les entreprises à renouveler leurs équipements avant l'expiration de leurs durées de vie réelles et à augmenter leur capital technique sans cesse.

La combinaison du progrès technique et de l'inflation encourage l'abandon de la notion de remplacement à l'identique au profit de celle de la sauvegarde des capacités comme le précise Bell : *"Consequently, let us abolish the notion that depreciation has anything to do with replacement. From a welfare point of view, we should not want our capital replaced from year to year. Rather, we want it changed as our preferences change. From a productivity point of view, we want our capital improved, not replaced. And from the point of view of describing the accounting practices of individual firms, we are contradicting the express pronouncements of the accountants themselves"* (Bell, 1960, p. 158).

c) Amortissement, coûts et politique commerciale

L'activité de toute entreprise nécessite du capital humain, financier et technique dans l'espoir de concevoir des produits et/ou services destinés à être vendus sur un marché. L'objectif de l'entreprise étant alors de réaliser un profit assurant sa survie. Or, l'aboutissement à une position solide sur le marché ne peut être espéré sans une bonne maîtrise des coûts qui constituent le socle du contrôle de gestion et englobent, non pas seulement les salaires, les consommations de matières premières, les charges financières... mais aussi le coût des immobilisations ayant intervenu tout au long du processus d'exploitation. Ce dernier prend la forme de dotations allouées à l'amortissement des équipements. Plus l'entreprise est capitalisée plus la part de l'amortissement dans le coût des produits est élevée et plus la dotation calculée est exacte plus le coût revient des produits et des stocks est fidèle. Néanmoins, le caractère approximatif de l'amortissement et la négligence de l'effet inflationniste (Coût historique) conduisent à la sous ou surestimation des dotations aux amortissements et par conséquent des coûts de revient et des prix de vente (Schmidt, 1930). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle certaines méthodes du contrôle de gestion (en général les méthodes des coûts complets : centres d'analyse, ABC...) procèdent à des ajustements sur les amortissements comptables en fonction des données techniques et économiques liées à l'exploitation du bien.

d) Amortissement, profits et valeur des actions

L'un des objectifs de toute entreprise est d'afficher des performances satisfaisantes pour consolider la confiance de ses actionnaires et partenaires financiers. Lesdites performances, concrétisées notamment par les résultats dégagés, ont un lien étroit avec la valorisation des actions d'une entreprise. Ainsi, plus la variabilité des résultats est forte plus la valeur de ses actions est détériorée (Barefield R. M. & Comiskey E. E., 1971). En effet, les fluctuations des résultats entraînent des fluctuations dans les flux des dividendes attendus par les actionnaires se traduisant par conséquence par un impact sur la valeur des actions obtenue à partir de l'actualisation des dividendes futurs (*Dividend Discount Model : DDM*). Les paramètres comptables peuvent contribuer significativement selon le cas à cette stabilité ou variabilité, ce explique d'ailleurs le développement de certaines notions comme la *gestion des résultats (earnings management)* et la *comptabilité créative (creative accounting)* (Burgstahler D. C & Eames M. J, 2003; Lemarchand Y. & Praquin N., 2005; Cyrille, 2005). A cet égard, l'action sur la méthode d'amortissement peut être un moyen efficace. A titre d'exemple, Russell et Eugene concluent à travers une étude que les entreprises optant pour la méthode linéaire bénéficient généralement d'une relative stabilité de leurs résultats contrairement à celles optant pour le mode accéléré bien que le rythme de croissance des résultats sous ce dernier mode soit plus soutenu : "*The evidence obtained supports the position that for the period covered by the study the use of straight-line depreciation in general produces a smoother earnings stream than does accelerated depreciation. This smoothing effect can be realized without necessitating any changes in accounting policy*" (Barefield R. M. & Comiskey E. E., 1971, p. 357).

Conclusion

Tout au long de son histoire, la notion d'amortissement a été interprétée de manières différentes compte tenu des données contextuelles. Au départ, l'amortissement était assimilé à une diminution du prix du bien amortissable. Alors que dans le contexte de la révolution industrielle on en a vu une traduction de la détérioration physique et de l'usure des immobilisations. Par la suite, l'amortissement a été appréhendé comme une perte de valeur avant d'être abordé en tant que procédé de répartition de la valeur d'entrée des immobilisations sur leurs durées de vie.

La discussion du rôle et de l'importance de la politique d'amortissement pour l'entreprise nous a permis de souligner que les amortissements sont une source de financement interne et un moyen de stimulation des investissements. En plus, c'est un coût qui entre en jeu pour la valorisation des produits et/ou services offerts par les entreprises. Et enfin, c'est une variable essentielle dans la détermination des profits et de la valeur des actions des entreprises.

Bibliographie

Albu L-L. & Georgescu G. (Janvier-Juin 1987). L'amortissement et l'Autofinancement du Processus d'Investissement. *Revue Roumaine des Sciences Sociales*, 31 (1), S. 1-11.

Andersson M. & Aprili F. (2012). *Component Depreciation in Real Estates : Will the Burdens in Practice only be Leveled up by Benefits in Theory?* Master Thesis, Lund University.

Barefield R. M. & Comiskey E. E. (Autumn 1971). Depreciation Policy and the Behavior of Corporate Profits. *Journal of Accounting Research*, 9 (2), S. 351-358.

Barreau J. & al. (2005). *Gestion Financière : Manuel et Applications (DECF 4)* (14 Ausg.). Paris: Ed. Dunod.

Burgstahler D. C & Eames M. J. (Summer 2003). Earnings Management to Avoid Losses and Earnings Decreases : Are Analysts Fooled? *Contemporary Accounting Research*, 20 (2), S. 253-294.

Burlaud A. & Colasse B. (2010). Normalisation Comptable Internationale : le Retour du Politique ? *Comptabilité - Contrôle - Audit*, Tome 16 (Vol 3), S. 153-175.

Chatelain-Ponroy S. & Vidal O. (Avril 2012). Comptabilité et Cartographie : Apports d'une métaphore. *Revue Française de Comptabilité* (453), S. 2-5.

Davis M. J & Wyndelts W. R. (April 1979). Component Depreciation for a Shopping Center. *The Appraisal Journal*, 47 (2), S. 204-217.

Dick W. & Missonie-Piera F. (2006). *Comptabilité Financière en IFRS*. France: Ed. Pearson Education.

Fredman A. & White D. (December 1974). A Logical Method of Depreciating Buildings. *The Appraisal Journal*, 42 (4), S. 549-564.

Gibbins M. & Loewen D. (2005). An Essai on Accounting's Social Complexity and the Fairness Challenge. *Canadian Accounting Perspectives*, 4 (2), S. 269-283.

Le Manh A. & Maillet C. (2005). *Normes Comptables Internationales IAS/IFRS*. Vanves: Ed. Foucher.

Lemarchand Y. & Praquin N. (2005). Falsifications et Manipulations Comptables : La Mesure du Profit, un Enjeu Social (1856-1914). *Comptabilité - Contrôle - Audit*, 11 (3), S. 15-33.

Moonitz M. & Brown E. C. (December 1939). The Annuity Method of Estimating Depreciation. *The Accounting Review*, 14 (4), S. 424-429.

Ouward S. & Degos J-G. (2008). La Convergence du Droit Comptable Français et des Normes d'Information Financière Internationales. *Cahiers Electroniques du CRECCI - IAE, Cahier n° 28*.

Richard J. & Collette C. (2008). *Comptabilité Générale : Système Français et Normes IFRS* (8 Ausg.). Paris: Ed. Dunod.

Strömeberg D. & Aberg N. (2012). *Component Depreciation in Airline Companies : A study about Harmonization of Accounting*. Master Thesis, University of Gothenburg.

Alain Burlaud & Bernard Colasse. (2010). Normalisation Comptable Internationale : le Retour du Politique ? *Comptabilité - Contrôle - Audit, Tome 16 (Vol 3)*, S. 153-175.

Alain Burlaud & al. (1996). Depreciation, concepts and practices in France and the UK. *The European Accounting Review*, S. 299-316.

Albert Fredman & Dean White. (December 1974). A Logical Method of Depreciating Buildings. *The Appraisal Journal*, 42 (4), S. 549-564.

Anne Cazavan-Jeny & Thomas Jeanjean . (Juin 2009). IFRS1 : « Il Faut Tout Changer pour que Rien ne Change ». *Comptabilité - Contrôle - Audit*, 15 (1), S. 105-131.

Anne Le Manh & Catherine Maillet. (2005). *Normes Comptables Internationales IAS/IFRS*. Vanves: Ed. Foucher.

Anthony, R. N. (January-February 1955). RE, Depreciation in Investment Decisions. *Harvard Business Review*, 33 (1), S. 75-76.

Arche S. & al. (1995). The Measurement of Harmonisation and the Comparability of Financial Statement Items : Within-Country and Between-Country Effects. *Accounting and Business Research*, 25 (98), S. 67-80.

Autret M. & Galichon A. (Septembre 2003). La comptabilité Peut-elle Dire le Vrai? *La Gazette de la Société et des Techniques* (22).

Avery, H. G. (January 1961). Depreciation VS. Inflation. *The Accounting Review*, 36 (1), S. 71-74.

Baruch Lev & Henri Theil. (Autumn 1978). A maximum entropy approach to the choice of asset depreciation. *Journal of Accounting Research*, 16 (2), S. 286-293.

Beechy, T. H. (2005). Accounting Standards : Rules, Principles, or Wild Guesses? *Canadian Accounting Perspectives*, 4 (2), S. 195-212.

- Beidleman, C. R. (1973). Income Smoothing : The Role Of Management. *The Accountng Review* , 48 (4), S. 653-667.
- Bell, C. S. (March 1960). Elementary Economics and Depreciation Accounting. *The American Economic Review* , 50 (1), S. 154-159.
- Benoît Pigé & Xavier Paper. (2005). *Reporting Financier et Gouvernance des Entreprises : Le Sens des Normes IFRS*. Paris: Ed. EMS.
- Ben-Shahar D. & al. (2009). The Straight-Line Depreciation Is Wanted, Dead or Alive. *Journal Of Real Estate Research* , 31 (3), S. 351-370.
- Bonsergent, D. (Décembre 2009). Incohérence de la Juste Valeur dans le Modèle Comptable. *Revue Française de Comptabilité* (427), S. 27-31.
- Brett Trueman & Sheridan Titman. (1988). An Explanation for Accounting Income Smoothing. *Journal Of Accounting Research* , 26, S. 127-139.
- Brigham, E. F. (January 1968). The Effects of Alternative Depreciation Policies on Reported Profits. *The Accounting Review* , S. 46-61.
- Brundage, P. F. (Spring 1935). Depreciation : an Old Subject with a New Importance. *Harvard Business Review* , 13 (3), S. 334-343.
- Burlaud A. & al. (1996). Depreciation, concepts and practices in France and the UK. *The European Accounting Review* , 5 (2), S. 299-316.
- Capron M. & al. (2005). *Les Normes Comptables Internationales, Instruments du Capitalisme Financier*. Paris: Ed. La Découverte.
- Cauboue, P. (1959). Investissement et Amortissement. *Journal de la Société Statistique de Paris* , 100, S. 181-190.
- Cazavan-Jeny A. & Jeanjean T. (Juin 2009). IFRS1 : « Il Faut Tout Changer pour que Rien ne Change ». *Comptabilité - Contrôle - Audit* , 15 (1), S. 105-131.
- Charlotte Disle & Christine Noël. (Mars-Juin 2007). La Révolution des Normes IFRS : Une convergence de la comptabilité vers la Finance? *La Revue des Sciences de Gestion* (224-225), S. 17-27.
- Chraïbi, H. (2007). *Conversion aux IFRS : Problématiques Liées aux Immobilisations et Solutions de Mise en Œuvre*. Mémoire d'Expertise Comptable, ISCAE.

- Cyrille, S. (2005). De la Gestion du Résultat à l'Incarnation de la Politique de Modernisation. *Comptabilité - Contrôle - Audit*, 11 (3), S. 89-103.
- David C. Burgstahler & Michael J. Eames. (Summer 2003). Earnings Management to Avoid Losses and Earnings Decreases : Are Analysts Fooled? *Contemporary Accounting Research*, 20 (2), S. 253-294.
- David Strömeberg & Nicolas Aberg. (2012). *Component Depreciation in Airline Companies : A study about Harmonization of Accounting*. Master Thesis, University of Gothenburg.
- Degos J-G. & Merle D. (2006). Impacts des IFRS sur les Actifs Immobiliers. *Cahiers Electroniques du CRECCI - IAE Bordeaux*, Cahier n° 18 .
- Degos, J.-G. (2005). Révolution du Savoir Comptable et Emergence des Organisations Internationales. *Cahiers Electroniques du CRECCI- IAE Bordeaux*, Cahier n° 14 .
- Delasteyrie, J.-c. (2005). Conséquences Fiscales de l'Introduction des Nouvelles Normes IFRS. *Les Echos* (19345), 13.
- Delesalle, E. (Juin 2005). IAS et Fiscalité : les Conséquences Fiscales de la Stratégie de la "Convergence". *Les Nouvelles Fiscales*, S. 25-34.
- Delesalle, E. (Janvier 2004). Le Traitement en 2003/2004 des Provisions pour Grosses Réparations. *Revue Française de Comptabilité* (362), S. 4-5.
- Delesalle, E. (Janvier 2003). PCG : Provisions pour Grosses Réparations vs Amortissements par Composants. *Revue Française de Comptabilité* (351), S. 25-32.
- Depaepe, D. (2005). *Bilans 2005 : Optimisez l'Application des Nouvelles Règles sur les Actifs*. Aide mémoire, Club Fiscal des Experts Comptables.
- Devine, C. (December 1941). Depreciation Policy : Repairs and Replacements. *The Accounting Review*, 16 (4), S. 385-391.
- Didier, M. (1989). Amortissement Fiscal, Economique et Taxation des Profits. *Economie et Prévision*, S. 57-68.
- Disle C. & Noël C. (Mars-Juin 2007). La Révolution des Normes IFRS : Une convergence de la comptabilité vers la Finance? *La Revue des Sciences de Gestion* (224-225), S. 17-27.
- Echerifi, M. E. (2009). *Projet de Conversion des Comptes aux Normes IFRS : Démarche et Outils de Pilotage*. Mémoire d'Expertise Comptable, ISCAE, Casablanca.

Gélard, G. (Juillet-Août 2005). De la Traduction des IFRS, Lost in Translation? *Revue Française de Comptabilité* (379), S. 25-28.

Gilliland, C. E. (January 1980). Component Depreciation : The Appraiser's Role. *The Appraisal Journal* , S. 78-83.

Giordano-Spring S. & Lacroix M. (Décembre 2007). Juste Valeur et Reporting de la Performance : Débats Conceptuels et Théoriques. *Comptabilité-Contrôle-Audit* , 13 (Numéro thématique), S. 77-95.

Golberg, L. (July 1955). Concepts of Depreciation. *The Accounting Review* , S. 468-484.

Goode, R. (May 1955). Accelerated Depreciation Allowances as a Stimulus to Investment. *The Quarterly Journal of Economics* , S. 191-220.

Hatfield, H. R. (Mars 1936). What They Say About Depreciation. *The Accounting Review* , 11 (1), S. 18-26.

Hénon, R. (Juillet-Août 1943). L'amortissement du matériel industriel. *Journal de la société statistique de Paris* , S. 119-155.

Hoarau Christian & Teller Robert. (Décembre 2007). IFRS : Les Normes Comptables du Nouvel Ordre Economique Global ? *Comptabilité - Contrôle - Audit* , 13 (3), S. 3-20.

Jacques Richard & Christine Collette. (2008). *Comptabilité Générale : Système Français et Normes IFRS* (8 Ausg.). Paris: Ed. Dunod.

Jay A. Soled & Charles E. Falk. (August 2004). Cost Segregation Applied: A Taxpayer Can Substantially Increase Cash Flow by Segregating Property Costs. *Journal of Accountancy* , S. 28-34.

Jean Barreau & al. (2005). *Gestion Financière : Manuel et Applications (DECF 4)* (14 Ausg.). Paris: Ed. Dunod.

Jeaudeau, B. (Novembre 2003). L'Approche par Composants dans les Normes de l'IASB. *Revue Fiduciaire Comptabl* (300), S. 25-30.

Joseph M. Davis & Robert W. Wyndelts. (April 1979). Component Depreciation for a Shopping Center. *The Appraisal Journal* , S. 204-217.

Krasker, W. (November-December 1982). Building Depreciation : Which Method Pays off? *Harvard Business Review* , S. 68-70.

Krasker, W. (November-December 1982). Building Depreciation : Which Method Pays off? *Harvard Business Review* , 60 (6), S. 68-70.

Lassègue, P. (1962). A propos de l'Amortissement : le Concept et le Mot . *Revue Economique* , S. 161-185.

Lebrun, B. (Juin 2011). La Norme IFRS 13 sur l'Evaluation à la Juste Valeur. *Revue Française de Comptabilité* (444), S. 3-4.

Lebrun, B. (Mai 2007). La nouvelle Norme IAS 23 "Coûts d'emprunt". *Revue Française de comptabilité* (399), S. 3.

Lebrun, B. (Janvier 2004). La Valeur Résiduelle des Immobilisations Corporelles. *Revue Française de Comptabilité* (362), S. 3.

Lemarchand, Y. (1993). *Du dépérissement à l'amortissement: enquête sur l'histoire d'un concept et de sa traduction comptable*. Nantes: Ouest Editions.

Lev B. & Theil H. (Autumn 1978). A maximum entropy approach to the choice of asset depreciation. *Journal of Accounting Research* , 16 (2), S. 286-293.

Lowe, H. D. (April 1963). The Essentials of a General Theory of Depreciation. *The Accounting Review* , S. 293-301.

Lucian-Liviu Albu & George Georgescu. (Janvier-Juin 1987). L'amortissement et l'Autofinancement du Processus d'Investissement. *Revue Roumaine des Sciences Sociales* , 31 (1), S. 1-11.

Mathias Andersson & Fredrik April. (2012). *Component Depreciation in Real Estates : Will the Burdens in Practice only be Leveled up by Benefits in Theory?* Master Thesis, Lund University.

Matthieu Autret & Alfred Galichon. (Septembre 2003). La comptabilité Peut-elle Dire le Vrai? *La Gazette de la Société et des Techniques* (22).

Maurice Moonitz & E. Cary Brown. (December 1939). The Annuity Method of Estimating Depreciation. *The Accounting Review* , 14 (4), S. 424-429.

Michael Gibbins & Dwayne Loewen. (2005). An Essai on Accounting's Social Complexity and the Fairness Challenge. *Canadian Accounting Perspectives* , 4 (2), S. 269-283.

Michel Capron & al. (2005). *Les Normes Comptables Internationales, Instruments du Capitalisme Financier*. Paris: Ed. La Découverte.

Myers, J. H. (September-October 1969). Depreciation : Manipulation for Fun and Profit. *Financial Analysts Journal* , S. 47-56.

Nmili, M. (2010). *Les Impôts au Maroc : Techniques et Procédures* (3 Ausg.). Rabat: Imprimerie Al-Maarif Aljadida.

Noël, C. (Septembre 2005). La Comptabilité Est-elle Morale? *L'Expansion Management Review* (118), S. 79-86.

Obert, R. (Février 2013). De l'Incidence d'une Evaluation à la Juste Valeur sur les Etats Financiers. *Revue Française de Comptabilité* (462), S. 40-43.

Obert, R. (Décembre 2009). Genèse du Concept de la Juste Valeur dans les Normes Comptables. *Revue Française de Comptabilité* (427), S. 23-26.

Piget, P. (2011). *Analyse financière en IFRS*. Paris: Ed Economica.

Pinteaux, P. (Juin 2006). L'Amortissement par Composants. *Economie et Management* , S. 46-55.

Raffournier, B. (2005). *Les Normes Comptables Internationales (IAS/IFRS)* (2 Ausg.). Paris: Ed. Economica.

Regoli, J.-P. (Février 2005). Amortissement par Composants: les Conséquences Fiscales. *Revue Française de Comptabilité* , S. 8.

Reynolds, I. N. (April 1961). Selecting The Proper Depreciation Method. *The Accounting Review* , 36 (2), S. 239-248.

Russell M. Barefield & Eugene E. Comiskey. (Autumn 1971). Depreciation Policy and the Behavior of Corporate Profits. *Journal of Accounting Research* , 9 (2), S. 351-358.

Scheid, J.-C. (Novembre 2006). La Définition d'un Actif. *Revue Française de Comptabilité* (393), S. 5-6.

Scheid, J.-C. (Janvier 2007). Qu'est ce que la Juste Valeur? (395), S. 23.

Schevin, P. (Mars 2005). L'Amortissement par Composants. *Revue Française de Comptabilité* , S. 34-40.

Schmidt, F. (April 1930). The Basis of Depreciation Charges. *Harvard Business Review* , S. 257-264.

Schooner, A. (August 1966). Optimal Depreciation Strategies for Income Tax Purposes. *Management Science* , 12 (12), S. 552-579.

Scott, D. (July 1945). Defining and Accounting for Depreciation. *The Accounting Review* , 20 (3), S. 308-315.

Sebari, K. (2005). *Refonte des Normes Comptables Marocaines Relatives aux Amortissements, Provisions et Dépréciations d'Actif : Proposition d'un Projet de Normes pour l'Etablissement des Comptes Individuels*. Mémoire d'Expertise Comptable, ISCAE, Casablanca.

Simon Arche & al. (1995). The Measurement of Harmonisation and the Comparability of Financial Statement Items : Within-Country and Between-Country Effects. *Accounting and Business Research* , 25 (98), S. 67-80.

Soled A. J & Falk E. C. (August 2004). Cost Segregation Applied: A Taxpayer Can Substantially Increase Cash Flow by Segregating Property Costs. *Journal of Accountancy* , 198 (2), S. 28-34.

Sophie Giordano-Spring & Monique Lacroix. (Décembre 2007). Juste Valeur et Reporting de la Performance : Débats Conceptuels et Théoriques. *Comptabilité-Contrôle-Audit* , 13 (Numéro thématique), S. 77-95.

Souaidi, M. (2011). *Comprendre et Connaître la Comptabilité des IFRS (1 Ausg.)*. Casablanca: Ed.Imprimerie Najah Al Jadida.

Stéphane Ouvard & Jean-Guy Degos. (2008). La Convergence du Droit Comptable Français et des Normes d'Information Financière Internationales. *Cahiers Electroniques du CRECCI - IAE* , Cahier n° 28

Stéphanie Chatelain-Ponroy & Olivier Vidal. (Avril 2012). Comptabilité et Cartographie : Apports d'une métaphore. *Revue Française de Comptabilité* (453), S. 2-5.

Taggart, H. F. (December 1940). Accounting for Functional Depreciation. *The Accounting Review* , S. 463-469.

Tilly, C. (November 2011). Accountants Must Be Allowed to Use Judgement. *Financial Management* , S. 65.

Tort, E. (Septembre 2005). Etude d'Impact de la Conversion des Foncières Cotées aux Normes Comptables Internationales. *Revue Française de Comptabilité* (380), S. 50-54.

Tort, E. (Mars 2006). Gérer les Impacts Fiscaux des Nouvelles Règles Comptables sur les Actifs. *Revue Française de Comptabilité* (386), S. 24-28.

Trueman B. & Titman S. (1988). An Explanation for Accounting Income Smoothing. *Journal Of Accounting Research* , 26 (3), S. 127-139.

Véron, N. (2007). Histoire et Déboires Possibles des Normes Comptables Internationales. *L'Economie Politique* (36), S. 92-112.

Walton, P. (2008). *La comptabilité anglosaxonne*. Paris: La Découverte.

Wolfgang Dick & Franck Missonier-Piera. (2006). *Comptabilité Financière en IFRS*. France: Ed. Pearson Education.

Woodward, P. D. (January 1931). Depreciation : The Development of an Accounting Concept. *The Accounting Review* , 31 (1), S. 71-76.

Yannick Lemarchand & Nicolas Praquin. (2005). Falsifications et Manipulations Comptables : La Mesure du Profit, un Enjeu Social (1856-1914). *Comptabilité - Contrôle - Audit* , 11 (3), S. 15-33.